

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Saint-Romain-Lachalm (salle des fêtes),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Michel POINAS)*

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :
En exercice : 24
Présents : 19
Ayant pris part au vote
(vote public) : 22
o Pour : 22
o Contre : 0
o Abstention : 0
o Blanc : 0
o Nul : 0

Date de convocation :
Le 2 juillet 2024

Date d'affichage :
Le 2 juillet 2024

DELIBERATION N° :
DC/2024-07-08/06

OBJET DE LA SEANCE :
Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat

Signature du marché -
Délégation

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, GOUY Pascal, SABY François-Régis, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, MOUNIER Lucien, MOULIN Emmanuel, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, PEYRARD Nicolas, POINAS Jean-Michel, et Mmes DREVET Hélène, MARCON Catherine, JAMES Marie-Laure, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert.

Pouvoirs : M. MOULIN Christophe a donné son pouvoir à M. GRANGE J-P
Mme MOUNIER Emeline a donné pouvoir à Mme MARCON Catherine
Mme MEYNET Isabelle a donné son pouvoir à M. DURIEUX Pierre.

M. le Président rappelle les délibérations du Conseil Communautaire n° DC/2023-11-28-03 en date du 28 novembre 2023 et n° DC/2024-04-08/04 en date du 8 avril 2024 approuvant les principes de la future OPAH (opération programmée pour l'amélioration de l'habitat) sur le territoire communautaire : stratégie et projet de conventionnement.

Il précise qu'une consultation a été lancée en procédure formalisée pour la mise en place du suivi et de l'animation de l'OPAH sur le territoire sur une durée de 3 ans.

M. le Président expose que la commission d'appel d'offres de la collectivité s'est réunie le 5 juillet à 16h00 pour analyser les offres reçues et a souhaité demander une audition aux candidats comme le prévoyait les clauses de la consultation (audition qui se tiendra le 9 juillet 2024 et sera suivi d'une nouvelle CAO).

Il rappelle que cette consultation s'inscrit dans le cadre d'une procédure formalisée où la commission d'appel d'offres est compétence dans l'attribution du marché.

M. le Président fait alors part au Conseil Communautaire de la possibilité qui est donnée au Conseil Communautaire de donner délégation au Président (articles L. 5211-2 et L. 2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales) de signer un marché déterminé avant l'engagement de la procédure de passation de ce marché ; cette délégation comportant alors obligatoirement la définition de l'étendue du besoin à satisfaire et le montant prévisionnel du marché.

AR Prefecture

043-244300307-20240708-DC2024080706-DE
Reçu le 12/07/2024

M. le Président propose au Conseil Communautaire de lui donner délégation pour souscrire le marché d'ingénierie du lot unique « animation et suivi pour la mise en œuvre de l'OPAH sur le territoire communautaire » (estimé à 459 814 € HT) avant l'engagement de la procédure de passation du marché ; ceci afin que l'OPAH soit opérationnelle début septembre 2024.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- décide, conformément aux dispositions des articles L. 5211-2 et L. 2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, de donner délégation au Président pour souscrire le marché d'ingénierie relatif à « l'animation et suivi pour la mise en œuvre de l'OPAH sur le territoire communautaire » estimé à 459 814 €,
- charge M. le Président de signer le marché correspondant et toutes les pièces s'y afférant dans le cadre de cette délégation.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Jean-Michel POINAS
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20240708-DC2024080706-DE
Reçu le 12/07/2024

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le